

Conseil économique et social de l'île de Ré

Un grand laboratoire d'idées

Réuni en assemblée générale, le Conseil économique et social de l'île de Ré (Césir) a reçu Lionel Quillet, le président de la Communauté de communes, qui a fait un long préambule.



Lionel Quillet, entouré de Patrick Noirez (à gauche) et Michel Terrasson (à droite).

Photo A.P.

L'assemblée générale du Césir a réuni une vingtaine de personnes, dont Lionel Quillet, président de la CdC, qui a pris la parole une heure durant en préambule de la réunion, évoquant, au sujet de la structure, son rôle important de laboratoire d'idées. Un laboratoire d'idées qu'il compte bien mettre à contribution sur certains sujets.

Ce qui inquiète l' élu pour l'heure, c'est la question de la constitutionnalité de prélèvement de l'écotaxe sur un ouvrage d'art (lire en page 4). Il a dressé un tableau apocalyptique s'il fallait renoncer au péage du pont... Concernant l'absorption de la CdC de l'île de Ré par la Communauté d'agglomération rochelaise, le sujet n'est plus à débattre depuis que l'exception insulaire a été établie et reconnue.

Mais un autre sujet préoccupe les élus : le réchauffement climatique qui entraîne des discussions âpres au sujet du Plan de prévention des risques littoraux (PPRL). Enfin, le président de la CdC pense que l'on est entré dans une période de "gel" des discussions jusqu'aux élections présidentielles, notamment avec les fonctionnaires de l'État.

"Des agriculteurs qui phosphorent"

Lionel Quillet a fait un appel du

pied aux membres du Césir pour qu'ils réalisent une étude sur l'agriculture durable. Il évoque un vaste sujet, complexe, dont les acteurs sont souvent absents des assemblées de réflexion (car ils n'ont pas trop le temps) et qui ont pourtant un impact important sur les paysages. Les nouvelles générations d'agriculteurs sont volontaires, organisées et en pleine mutation : "*Ils phosphorent*." Ils veulent des terres pour pouvoir se développer (besoin de 1 200 hectares en plus), des autorisations pour construire des locaux agricoles, la possibilité de l'irrigation. Les maraîchers veulent pouvoir installer des tunnels. Toutes ces demandes auront une incidence sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui doit être finalisé en 2017-2018.

Liaisons maritimes : le retour

Enfin, l' élu évoque le Groupement de développement pour une agriculture durable (Gdad), une association qui monte en puissance selon lui (lire le compte rendu d'assemblée générale dans notre édition du 7 décembre) et qui amène des idées intéressantes, mais difficiles à mettre en place. Il y aurait une piste à creuser, si les producteurs décidaient de tout mettre en bio : "*L'île de Ré deviendrait un territoire*

test, mais aussi exemplaire."

Le sujet d'une liaison maritime entre Ré et La Rochelle a refait son apparition. Après le Conseil de développement, c'est au tour du Césir de s'en saisir à l'invitation du président de la CdC.

Il a conclu son intervention en annonçant que le PLUi allait vraisemblablement modifier l'architecture rétaise à cause des risques de submersions : les maisons seront surélevées ou à étages.

Cafés citoyens, le retour

Les membres du Césir étaient alors invités à s'exprimer. Pierre Bot a voulu souligner, au sujet du péage au pont de l'île de Ré, qu'une erreur avait été commise au départ. L'écotaxe aurait dû être demandée au moins pour partie aux insulaires, ce qui aurait évité les possibles problèmes à venir.

Pour Didier Guyon, l'agriculture, si elle reste marginale économiquement, est essentielle pour les paysages et doit être débattue avec les agriculteurs.

Michel Terrasson, président du Césir, est revenu sur le succès des cafés citoyens et a distribué une liste de thèmes qui pourraient être abordés en 2017 au rythme d'une réunion tous les deux mois, parmi lesquels : difficulté d'implantation des jeunes adultes, énergies renouvelables, taxe de séjour, collecte des ordures, transports, tourisme en aile de saison, réflexion sur le devenir de l'île de Ré à 20 ans, pollution des eaux du puits, devenir de la maison centrale de Saint-Martin. Il a également demandé la réactivation des groupes de travail avec des thèmes à proposer par mail.

Le trésorier, Patrick Noirez, a présenté un rapport financier bref et sain. Il est acté une demande de subvention exceptionnelle à la CdC pour l'amélioration du site Internet et les membres, au conseil d'administration, ont été reconduits. ■

Alain Pavan